

## **Syndicat Mixte du Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried**

Par délibération du 15 décembre 2010, le comité syndical du syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried a approuvé le Schéma de cohérence territoriale Montagne Vignoble et Ried (Scot MVR).

Cette délibération fait l'objet d'un affichage et le dossier approuvé peut être consulté sous format papier :

- Au siège du syndicat mixte du Scot MVR, Mairie de 68630 Bennwihr
- Au siège de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, 68150 Ribeauvillé
- Au siège de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, 68240 Kaysersberg
- A la Mairie de 68230 Niedermorschwihr
- A la Préfecture du Haut-Rhin

Cette délibération fait également l'objet d'un affichage dans les 27 communes incluses dans le périmètre du Scot MVR. Le dossier approuvé peut y être consulté sous format numérique en attendant la diffusion d'un exemplaire papier à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

La délibération et le dossier approuvé peuvent aussi être consultés et téléchargés sur le site Internet du Scot : [www.scot-mvr.org](http://www.scot-mvr.org).